



APPEL À CANDIDATURE

L'enseignement catholique scolarise un élève sur deux dans l'enseignement obligatoire et un étudiant sur deux dans l'enseignement supérieur non-universitaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC) fédère les écoles fondamentales, secondaires, les Hautes Écoles (HE) et les Écoles supérieures des Arts (ESA), les établissements de promotion sociale catholiques ainsi que les Centres PMS libres.

*Dans le cadre de ses missions d'accompagnement et de soutien aux établissements d'enseignement secondaire et aux pouvoirs organisateurs, **sa Fédération de l'Enseignement Secondaire (FESeC)** recrute pour sa **Cellule de Soutien et d'Accompagnement (CSA)** :*

Plusieurs conseillers(ères) au soutien et à l'accompagnement des pratiques pédagogiques

Pour les disciplines suivantes :

- Art et arts appliqués y compris les arts d'expression
- Français
- Mathématiques
- Langues modernes
- Sciences économiques et sociales
- Sciences humaines
- Formation manuelle, technique et technologique (Tronc commun)

Missions

Le conseiller au soutien et à l'accompagnement se rend en école pour accompagner les équipes d'enseignants. Les missions répondent aux demandes et besoins d'accompagnement exprimés par les établissements scolaires.

Après un temps d'analyse, le conseiller et les enseignants, en concertation avec la Direction, contractualisent un parcours d'accompagnement centré sur un objet défini ensemble, dans le respect de la professionnalité existante des enseignants.

En cette période de transformation intense de l'école :

- il apporte sa contribution spécifique sur le volet disciplinaire et participe ainsi à l'amélioration du système éducatif telle qu'attendue dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence ;
- il accompagne les équipes pédagogiques et éducatives dans la préparation et la mise en œuvre des différentes réformes liées au Pacte pour un enseignement d'excellence ;
- il promeut les innovations pédagogiques en soutien à la motivation et la réussite des élèves et veille à outiller les équipes pour ce faire ;
- il contribue au développement professionnel des enseignants dans le cadre de projets spécifiques disciplinaires, mais aussi interdisciplinaires.

Plus globalement, le soutien et l'accompagnement sont construits autour des trois axes d'intervention suivants :

1. L'accompagnement des équipes d'enseignants dans la mise à jour et l'amélioration des pratiques de classe au service de la réussite des élèves ;
2. L'accompagnement de projets disciplinaires et interdisciplinaires spécifiques en lien selon les secteurs avec les épreuves externes, des dispositifs particuliers aux options qualifiantes, l'implémentation de nouveaux programmes ;
3. La participation à des groupes réseaux et interréseaux qui contribuent à l'élaboration de documents, d'épreuves et d'outils pédagogiques.

Cadre général du travail du conseiller au soutien et à l'accompagnement

Le conseiller remplit ses missions en cohérence avec les orientations de la FESeC et de la CSA et adhère aux textes de référence (*vision de la FESeC ; vision 3 à 5 ans de la CSA et Guide pour l'agir professionnel*).

Le conseiller au soutien et à l'accompagnement remplit sa mission sous la responsabilité d'un conseiller relai, qui lui attribue ses missions, seul ou avec des collègues.

Le conseiller au soutien et à l'accompagnement

- travaille de concert avec les directions et leurs équipes pédagogiques et éducatives, selon la spécificité de la demande ;
- veille à soutenir le leadership pédagogique de la direction et promeut le travail collaboratif entre enseignants ;
- inscrit son action dans une vision systémique de l'école accompagnée ;
- travaille dans le cadre des réalités et de la culture de l'école ;
- promeut des démarches qui valorisent l'intelligence collective tout en acceptant que chaque acteur concerné par l'accompagnement ne soit pas au même stade de connaissance et de pratique ;
- contribue à nourrir une démarche de réflexivité [pour lui-même] et chez les personnes qu'il accompagne à partir de son regard extérieur et de ses questionnements ;
- a conscience que c'est le développement de l'autonomie des accompagnés qui détermine la visée et le cadre de l'intervention ;
- établit une relation de communication professionnelle avec l'équipe accompagnée.

Profil souhaité

- être membre à titre définitif du personnel de recrutement, de sélection ou de promotion d'un établissement de l'Enseignement libre catholique et obtenir l'accord de son PO pour bénéficier d'un congé pour mission ;
- posséder un véhicule et un permis de conduire ;
- s'engager à suivre la formation initiale organisée pour les conseillers au soutien et au pilotage.

Le conseiller au soutien et à l'accompagnement adhère et fait partager les valeurs et la mission de l'école chrétienne.

Il fait preuve en toutes circonstances de loyauté institutionnelle.

Il dispose :

- d'aptitudes à l'accompagnement de professionnels de l'éducation (écoute de la demande, respect du rythme et de l'expertise de chacun, problématisation et construction d'un dispositif) ;
- de dispositions communicationnelles pour encourager le travail collaboratif et valoriser l'intelligence collective au sein des équipes ;
- de compétences relationnelles (écoute, empathie, tact, négociation,...) ;
- de connaissances sur les objectifs et les chantiers du Pacte pour un enseignement d'excellence ;
- de compétences organisationnelles (être ordonné, méthodique et rigoureux) ;
- de compétences informatiques (utilisation des outils de communication numérique) ;
- d'une excellente communication écrite et orale.

Conditions et contrat

La durée du mandat est de six ans (échéance au 30 juin 2028). Une évaluation est prévue au terme de la 1^{ère} année et de façon bisannuelle sur base d'une lettre de mission. Ce mandat est renouvelable. Il est exercé à temps plein.

L'entrée en fonction est prévue pour le 29 août 2022.

Le conseiller reste dans la même situation barémique que s'il exerçait effectivement sa fonction dans son établissement. Ses frais de déplacement et de bureau font toutefois l'objet d'indemnités.

Nous offrons

La fonction de conseiller au soutien et à l'accompagnement est une très belle opportunité de développer des compétences professionnelles certainement déjà présentes, mais sollicitées dans un contexte de travail avec des adultes. Chaque conseiller suit une formation initiale de 80h dont 40 en réseau. Il participe aussi à des temps d'échanges avec ses pairs, de formation continue dans le domaine

de l'accompagnement des professionnels de l'éducation et dans le champ des sciences de l'éducation et des sciences humaines.

Il évolue aussi à travers le travail mené en équipe, sous la conduite d'un conseiller relai, qui lui propose des espaces d'intervision ou de supervision. Cette fonction est aussi source de rencontres et d'apprentissages enrichissants au plan personnel.

Dépôt des candidatures

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une **note détaillée** de motivation, doivent parvenir **au plus tard pour le lundi 2 mai par courriel** à

Pierre SCIEUR, Conseiller coordonnateur de la CSA de la FESec - pierre.scieur@segec.be

Des renseignements peuvent être obtenus auprès des conseillers relais pour les pratiques pédagogiques :

Jean-Pierre DARIMONT jeanpierre.darimont@segec.be et Vincent MICHIELS vincent.michiels@segec.be

Une première sélection sera opérée sur base de la qualité du dossier de candidature. Les candidats retenus seront invités pour un entretien.